

Décision d'admission

27 octobre 2022

Le génie pour l'industrie

Numéro d'EED: O19359201210

M. Oussama Ben Krayen

rue rass jdidr code postale: 4160

boite postale: 422

Programme demandé: Maîtrise avec projet - Concentration Gestion de projets d'ingénierie (309G)

Session de début: Été 2023

Dernière session pour compléter votre programme: Hiver 2025

Études considérées: École Supérieure Privée d'Ingénierie et de Technologies (ESPRIT) - Diplôme d'ingénieur ou d'ingénieur d'état

(Génie électromécanique)

Régime d'études: Temps plein, 2e cycle Code permanent de l'ÉTS: BENO22309301

Code universel ÉTS: AT26610

Votre adresse courriel ÉTS: oussama.ben-krayen.1@ens.etsmtl.ca

Décision d'admission: Admis avec condition(s)

Il nous fait plaisir de vous informer que votre demande d'admission dans le programme mentionné ci-dessus a été acceptée et que vous êtes admis(e) avec la (les) condition(s) suivante(s):

Condition(s) Délai

Vous devrez vous inscrire au(x) cours énuméré(s) dans la remarque supplémentaire ci-dessous et obtenir une note minimale de B pour chacun de ces cours. Chacun des cours doit avoir un minimum de 3 crédits.	Avant le début de la deuxième session
Vous devez effectuer les démarches nécessaires afin que nous recevions, directement de l'établissement où vous avez fait vos études, les relevés de notes officiels ainsi que la preuve de l'obtention du diplôme.	Avant le début de la deuxième session

Remarque supplémentaire: Exigence de français basée sur les années universitaires étudiées en français via les releévs de notes.

Dès votre arrivée à Montréal, veuillez nous en informer et présenter vos documents officiels (certificat d'acceptation CAQ, permis d'études et passeport) par courriel à documentsimmigration@etsmtl.ca en indiquant votre code permanent et en joignant un seul document fusionné non-protégé en format PDF, ou vous pouvez déposer ces documents en personne au Bureau de la registraire (local A-1120). Vous serez automatiquement couvert par notre régime d'assurance collective Desjardins. La prime à payer se retrouve à même votre relevé d'inscription – facturation, et seule une preuve d'affiliation à la RAMQ envoyée à assurances.etrangers@etsmtl.ca avant la date limite établie peut vous en exempter.

Nous vous invitons à prendre connaissance des informations complémentaires des pages suivantes ainsi qu'à créer dès maintenant votre compte étudiant afin d'accéder au portail MonÉTS, en suivant **les instructions ci-dessous**.

Cette offre d'admission n'est valable que si elle est suivie d'une inscription à la session Été 2023. Nous vous félicitons de votre choix et nous vous souhaitons beaucoup de succès dans vos études. La registraire,

Sandra Lacroix, CPA, M. Fisc.



Code permanent de l'ÉTS: BENO22309301 Bureau de la registraire 1100, rue Notre-Dame Ouest

M. Oussama Ben Krayen

ANNEXE – Possibilité de compléter un stage industriel pendant le cheminement

Montréal (Québec) H3C 1K3

À qui de droit,

Depuis septembre 2006, l'École de technologie supérieure (ÉTS), constituante de l'Université du Québec offre une maîtrise avec projet dans laquelle il est possible de faire un projet d'application à l'école, un projet d'intervention en entreprise ou un stage industriel de deuxième cycle en lien avec le programme d'étude en génie de l'étudiant.

Dans ce contexte, l'étudiant cité en première page de ce document, admis à temps complet dans la maîtrise avec projet peut choisir de compléter un stage en entreprise. Une telle inscription nécessite l'obtention d'un permis de travail stage coopératif. Le projet d'intervention en entreprise représente 15 crédits au sein du programme de maîtrise avec projet de 45 crédits et le stage industriel représente 3 crédits (6 crédits pour la maîtrise en génie aérospatial uniquement). Le séjour en entreprise varie de 4 à 8 mois (ce qui représente un minimum de 600 heures jusqu'à un maximum de 1200 heures par année).

Veuillez accepter nos sincères salutations,

L'équipe du Bureau de la registraire



Bureau de la registraire 1100, rue Notre-Dame Ouest Montréal (Québec) H3C 1K3

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

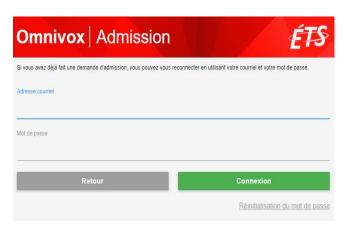
1. COMPTE-ÉTUDIANT

INITIALISATION DE VOTRE COMPTE ÉTS

Afin d'accéder au portail MonÉts, cliquez sur ce lien:

https://etsmtl-admission.omnivox.ca/adm/InitialisationCompteReseau

Vous verrez apparaître l'écran suivant:



- I- Saisissez votre adresse personnelle et votre mot de passe utilisés lors de votre demande d'admission sur Omnivox
- II- À la page d'initialisation du compte ÉTS, complétez les trois étapes suivantes:
 - À la première page, saisir votre adresse courriel ÉTS (celle fournie dans votre lettre d'admission)
 - À la seconde page, répondre à la question d'identification (il s'agit généralement d'une information personnelle)
 - À la troisième page, saisir votre question secrète, ainsi que la réponse à cette question, et définir votre mot de passe.

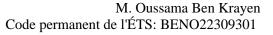
En cas de difficulté, vous pouvez vous adresser à accueilbdr@etsmtl.ca

2. PORTAIL MON ÉTS

Une fois les étapes ci-haut complétées, vous verrez le bouton « Mon ÉTS » pour accéder à votre portail étudiant qui regroupe une foule d'informations et d'applications utiles tout au long de votre parcours à l'ÉTS, notamment pour l'inscription, les frais financiers, les documents relatifs à l'admission (procédure pour les documents d'immigration et les assurances), le changement d'adresse.

Inscription

ChemiNot est l'application qui permet l'inscription à vos cours. Pour connaître la période d'inscription, consulter le « Calendrier universitaire » (https://www.etsmtl.ca/etudes/calendrier-universitaire) disponible sur le site web de l'ÉTS. Nous vous invitons à procéder à votre inscription le plus tôt possible, **ceci confirmera votre choix de venir étudier à l'ÉTS**. Noter qu'un délai est possible entre la création de votre compte MonÉTS et l'accès à ChemiNot.





Bureau de la registraire 1100, rue Notre-Dame Ouest Montréal (Québec) H3C 1K3

3. COÛT DES ÉTUDES

Les droits de scolarité approximatifs de votre programme d'études, le calcul des coûts ainsi que les autres frais sont détaillés sur le site web de l'ÉTS à la page «Coût des études» (https://www.etsmtl.ca/etudes/cout-etudes-ets).

4. CONDITION(S) D'ADMISSION

Si vous avez une ou des conditions, vous êtes responsable d'effectuer les démarches nécessaires et de satisfaire aux exigences avant le délai indiqué dans votre lettre d'admission. Voici des précisions sur certaines conditions qui pourraient s'appliquer à vous :

Relevé de notes et diplôme

Vous devez faire les démarches nécessaires afin que nous recevions des documents officiels et originaux directement de votre établissement d'enseignement selon la procédure disponible dans Documents importants de la section Mon admission de votre portail MonÉTS.

Cours à réussir

Vous êtes tenus.es de suivre les cours requis sans exception. Aucun abandon ne sera toléré (sauf pour raisons médicales). Au besoin, nous vous invitons à envoyer un courriel à l'adresse admission@etsmtl.ca.

Politique linguistique

Réussir le cours de français exigé par l'École de langues de l'UQAM. Pour réserver votre place au test de classement, vous devez remplir le formulaire d'inscription (https://inscription-cecl.uqam.ca/secure/candidat/nondisponible.php).

- Choisir : Je suis étudiant dans une université québécoise (autre que l'UQAM) et je désire suivre un (des) cours par entente interuniversitaire via CRÉPUO.
- Inscrire les renseignements demandés, choisir une plage horaire, cocher les cases de déclaration et procéder au paiement en suivant les instructions pour payer par carte de crédit.

Prendre note que lorsque les résultats du test seront reçus à l'ÉTS, ces frais de test vous seront remboursés sur votre compte étudiant.

5. ASSURANCES

L'ensemble des étudiantes et étudiants internationaux sont tenus de souscrire à une assurance maladie et hospitalisation québécoise durant toute la durée de leurs études au Canada. Retrouvez toutes les informations et les marches à suivre sur notre site web Assurances et soins de santé pour les étudiants internationaux (https://www.etsmtl.ca/activites-et-services-aux-etudiants/soutien-etudiants-internationaux/assurances).

6. ÉTUDIANT ou ÉTUDIANTE EN SITUATION DE HANDICAP

Si vous êtes un étudiant ou une étudiante en situation de handicap (ESH), c'est-à-dire que vous avez un diagnostic posé par un.e professionnel.le autorisé.e et que cela entraine des limitations fonctionnelles dans votre vie académique, écrivez à l'adresse suivante : sae.esh@etsmtl.ca pour ouvrir votre dossier avec un intervenant ou une intervenante. Consultez aussi le site web de l'ÉTS à la page « Activités et Services aux étudiants »

(https://www.etsmtl.ca/activites-et-services-aux-etudiants/etudiants-situation-handicap/ouverture-dossier).